

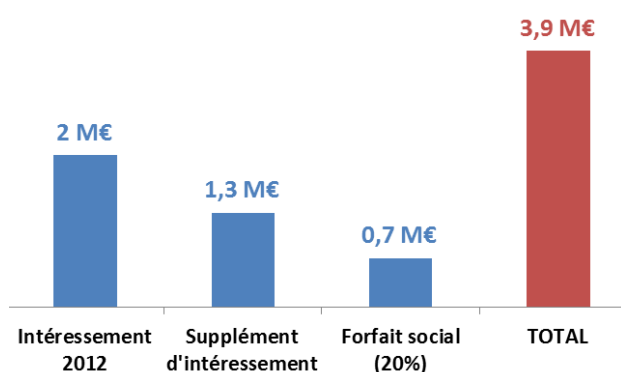
La lettre d'information de la CFDT SYSTRA

Intéressement 2012

Avec la fusion, les accords d'intéressement et de participation en vigueur chez INEXIA et XELIS ont cessé d'exister. Ainsi, au titre de l'exercice 2012, **tous les salariés bénéficieront de l'intéressement de SYSTRA**, qui sera versé fin juin 2013. Notez d'ailleurs, qu'au grand regret de la CFDT, il n'y a pas d'accord de participation chez SYSTRA.

Comme l'on pouvait s'y attendre, **les frais liés à la fusion et au déménagement du siège à Balard ont pesé très lourdement sur le résultat 2012**. Aussi, l'application de l'accord d'intéressement aboutissait à ce que les salariés se partagent une enveloppe de 2M€... Dérisoire! A titre de comparaison, les seuls salariés d'INEXIA s'étaient partagés en 2011 une enveloppe de 2,2M€ (intéressement + participation).

Pour éviter cette situation qui aurait créé un climat explosif dans l'entreprise, la Direction a décidé de verser **un supplément d'intéressement de 1,3 M€**. Avec le forfait social de 20%, le montant total de l'intéressement s'élèvera donc à 3,9M€.



La CFDT salue la mise en place de ce supplément d'intéressement et considère **qu'il ne pouvait pas en être autrement**. En effet, avec ce supplément, l'intéressement moyen par salarié devrait s'élever à **environ 0,5 mois de salaire**. C'est inférieur aux montants observés ces dernières années dans les 3 sociétés d'origine.

Avec un intéressement en baisse et des augmentations de salaire en berne, les salariés paient donc de leur poche le coût de la fusion.

Ça chauffe à Lyon !

Depuis plusieurs mois l'ambiance s'est fortement dégradée au sein de **l'agence de Lyon – Vilette** : évolution du management, abandon du regroupement des équipes dans un même immeuble, changements d'affectations sur les projets, absence de communication auprès des équipes, etc. A cette situation



s'ajoutent les **préoccupations sociales** auxquelles la Direction a tardé à apporter une réponse satisfaisante : prise en charge des abonnements transport et harmonisation de l'indemnité repas qui n'est toujours pas réglée. Pire, le Responsable de l'Agence Sud-Est envisage même de **supprimer la salle repas des salariés** pour la transformer... en salle de réunion ! Le tout, bien sûr, sans la moindre concertation !

Excédés par cette attitude, **les salariés de l'agence se sont mobilisés pour signer une pétition** dont la CFDT est évidemment solidaire. Nos élus sont mobilisés pour remédier à cette situation. Une délégation du CHSCT devrait d'ailleurs se rendre à Lyon prochainement.

D'une manière générale, la situation semble s'être tendue sur plusieurs sites de SYSTRA en Province. La CFDT est évidemment attentive et engagée à **défendre tous les salariés du groupe**, quel que soit leur lieu de travail !

Abonnez-vous à notre blog

Depuis l'automne 2012, la CFDT SYSTRA a mis en ligne son blog référencé sur Google :

cfdt-systra.overblog.com

Le blog vous permet de vous abonner à notre fil actu en indiquant votre adresse e-mail. Vous serez ainsi automatiquement informé à chaque nouvel article. Pour cela rendez-vous sur notre blog ! (à droite sur la page d'accueil)

Pour la Direction... pas de stress !

La charge de travail et la pression toujours plus importante, la fusion et la nouvelle organisation, ou encore le déménagement des équipes du siège ont pour conséquence d'accroître le stress sur les équipes. Aussi, pour nous, la **prévention des risques psycho-sociaux** est une priorité.

La CFDT a demandé **l'ouverture de négociations** sur le sujet entre la Direction et les organisations syndicales dès septembre 2012. Cette demande a été réitérée en décembre 2012, puis en février 2013. Jusqu'ici, la Direction n'avait pas donné suite à nos demandes répétées.



Pourtant, **les faits viennent confirmer notre analyse** : évolution du nombre d'arrêts maladie, interventions du CHSCT sollicitée par des salariés, pétition des équipes de l'agence de Lyon, etc.

Aussi, les Délégués syndicaux de la CFDT ont persisté dans leur demande et ont fini par **obtenir gain de cause la semaine dernière** : la Direction a accepté d'ouvrir des négociations au second semestre 2013. Nous vous tiendrons évidemment informés de l'évolution du dossier.

Retrouvez plus d'informations sur l'action de la CFDT sur ce sujet : cfdt-systra.overblog.com

Farman... on réaménagement ?

Depuis l'arrivée au Farman, de **nombreux problèmes d'aménagement** ont été mis en évidence : grands open-space, oublis de cloisons, de portes, etc. Il faut dire que **la concertation n'avait pas été la priorité** lors de l'élaboration des plans... La Direction avait promis de réaliser des modifications au 1^{er} trimestre 2013... mais **pour l'instant on ne voit toujours rien venir !**

Problèmes of communication

Depuis quelques temps la Direction multiplie les **"couacs" de communication** Après l'annonce maladroite des mesures accompagnant la soirée clients en janvier, c'est désormais les Anglicismes de l'intranet ou encore le "jeu - énigme" qui attirent l'ire des salariés. La Direction a finalement du remettre le français à l'honneur sur My Systra !

La CFDT demande à la Direction de **réorienter sa communication** vers des sujets de fond et de répondre aux **questions légitimes que se posent les salariés** : situation économique et financière de SYSTRA, objectifs de développement, stratégie mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs, etc.

Vos représentants CFDT agissent



« **A** l'occasion du Conseil de Surveillance du 27 mars, j'ai porté devant les actionnaires plusieurs propositions concrètes que la CFDT avait formulées lors des élections de janvier dernier :

- **Equilibre travail / capital** : le montant total de notre intéressement 2013 s'élève à 3,9M€ (y compris le forfait social). C'est plus que les dividendes versés aux actionnaires : 3,4M€.
- **Rémunération des dirigeants** : les actionnaires ont confirmé qu'ils avaient décidé d'appliquer chez SYSTRA le plafond fixé par le Gouvernement pour les entreprises publiques.

L'examen des comptes 2012 a permis d'aborder **l'évolution des frais généraux** et de demander à ce qu'ils soient maîtrisés. Enfin, concernant l'harmonisation des **parts variables** prévue en 2013, j'ai proposé au Directoire qu'il ouvre de véritables négociations avec les organisations syndicales et qu'il ne se contente pas d'une décision unilatérale présentée au CE.

D'autre part, les Présidents Pépy et Mongin ont profité du Conseil pour redire leur confiance en SYSTRA et confirmer leurs attentes quant au **développement de l'entreprise**. Ils ont fixé au Directoire des objectifs ambitieux. »

S.A.

Représentant des salariés au Conseil de Surveillance